

Il vaut la peine de signaler que les ministériels ne prennent pas la parole aujourd'hui pour défendre l'initiative du gouvernement qui permettra à celui-ci de recueillir quelque huit milliards de dollars. On penserait que chaque fois que le gouvernement pourrait adopter une mesure financière visant à mettre huit milliards de dollars dans ses coffres, les députés qui appuient le parti progressiste-conservateur du Canada seraient prêts à se lever et à profiter des applaudissements des Canadiens qui diraient: «Quelle mesure ingénieuse ils ont adoptée!». Pas un seul parlementaire n'a l'audace, le courage, l'honnêteté d'appuyer cette mesure draconienne; pas un seul. Nous voyons donc une pléthore d'orateurs néo-démocrates et libéraux se lever et parler au mur, comme on dit à Terre-Neuve, car il y a là un mur qui vient de ce que le whip d'un parti a dit à ses collègues: «Vous ne devez pas avoir d'opinion personnelle. Il vous faut jouer le jeu». Est-il étonnant, dans ces conditions, que les ministériels de l'arrière-ban soient qualifiés de «surfeurs», puisqu'ils sont arrivés avec la vague et qu'ils seront emportés avec elle dans quelques années?

Le gouvernement fédéral dit vouloir épargner de l'argent. Il veut réduire le déficit. Il veut rétablir la responsabilité fiscale du Trésor fédéral. Il nous a dit, lorsqu'il a été élu, qu'il allait cerner et supprimer les dépenses superflues. C'est en retenant mon souffle que j'ai attendu ici que des députés d'en face exposent devant la Chambre et devant les Canadiens cette longue liste de viles dépenses superflues qu'ils ont trouvées dans le système fédéral et qu'ils disent comment ils ont fait pour que la politique fiscale fédérale redevienne responsable. Qu'y a-t-il sur la liste? Les soins médicaux, l'enseignement, un point c'est tout. Le gouvernement fédéral ne coupe pas dans le gras. Il ne tranche même pas dans les muscles. Non, le bistouri est entré jusque dans l'os et il fait jaillir la moëlle. Tout comme la moëlle est nécessaire pour régénérer le corps et le garder en santé, de bons régimes de soins médicaux et de bons systèmes d'enseignement sont aussi nécessaires au corps social de notre pays pour que nous demeurions compétitifs au plan international.

Le gouvernement a trouvé une nouvelle définition de la responsabilité fiscale. Il suffit de reporter la dette fédérale d'Ottawa sur les provinces les plus pauvres du pays. Le gouvernement a réduit le déficit en reportant ce déficit et le soin de le réduire sur les gouvernements provinciaux. Et, monsieur le Président, les députés d'en face ne bronchent même pas. Ils n'ont pas le courage de dire ce qu'ils pensent et de contester ce projet de loi. Ils n'ont pas l'honnêteté, à défaut de courage, de le contester, de se prononcer contre ce projet de loi.

Dans ma propre province de Terre-Neuve, où le chômage atteint 30 p. 100, une des provinces les plus pauvres du pays, on se dit déjà qu'il y a deux sortes de citoyens canadiens. Il y a les Canadiens de première catégorie et il y a les Terre-Neuviens. Il y a un Canadien de première catégorie et un habitant du Cap-Breton; un Canadien de première catégorie et un Québécois de la Gaspésie; un Canadien de première catégorie et un Nord-Ontarien. Dans ma province, où nous tombons dans cette catégorie, le projet de loi C-96 enlève 187 millions de dollars au régime de santé et à l'éducation.

Pour éviter aux ministériels d'être grisés par le scintillement des lustres, par la splendeur du marbre, par l'élégante patine

Accords fiscaux—Loi

des splendides bureaux qu'on nous fournit à cet endroit, permettez-moi de leur expliquer ce que nous entendons quand nous parlons du système d'éducation de Terre-Neuve. Nous parlons d'une petite école de la localité de Flower's Cove. Pour faire en sorte qu'une poignée d'élèves handicapés n'aient pas à faire quatre heures d'autobus par jour pour aller en classe, les gens de l'endroit ont créé leur propre comité de citoyens, recueilli l'argent nécessaire pour ajouter une petite salle de classe au bâtiment scolaire existant et réalisé ce travail de leurs mains afin de donner à 12 élèves handicapés la possibilité de grandir sur place, la possibilité d'étudier à côté de leurs frères et soeurs. Pourquoi? Parce que le gouvernement de Terre-Neuve a dit: «C'est simple, il n'y a pas d'argent».

Dans ma province de Terre-Neuve, l'Université Memorial a édifié une faculté de médecine de première force. Elle a réussi à amorcer la formation de compétences et de professeurs de classe mondiale. Cette faculté est devenue une simple école de qualification pour d'autres établissements qui ont les moyens d'offrir aux mêmes professeurs des traitements supérieurs de 25 p. 100 au moins. Cela fait qu'ils sont en train de disparaître de l'île.

Qu'entendons-nous par soins de santé? Ce matin, à mon bureau de circonscription, quelqu'un m'a appelé, un Dr Jacobs, qui n'est au Canada que depuis quelques années et qui a vécu et travaillé dans les localités du Nord. Il m'a dit: «Il faut que vous combattiez ce projet de loi parce que, mon cher, dans ces régions rurales du Nord, la qualité des soins de santé que vos électeurs reçoivent est déjà de troisième ordre, avant même que ne soient opérées les nouvelles coupures de 187.7 millions de dollars.» Cet homme est un spécialiste qui habite et travaille à Terre-Neuve, malgré tout ce qu'il y perd en salaire. Il va y rester aussi longtemps qu'il trouvera les moyens qu'il lui faut pour se dévouer, se consacrer à sa profession. Il ne traversera pas le golfe pour obtenir un meilleur traitement, mais, en tant que spécialiste, il veut savoir si les hôpitaux disposeront des outils nécessaires au traitement de ses patients. Cette compression de 187 millions de dollars tend à faire du régime de soins médicaux de ma province une pièce de musée au point de vue non seulement de la qualité des soins offerts et du personnel disponible, mais aussi des technologies médicales. C'est inadmissible.

● (1620)

Et je trouve tragique qu'au moment où je dis que les Canadiens participent à un dialogue de sourds, les députés d'en face proposent d'adopter cette mesure législative avant l'ajournement d'été. J'ai l'impression que mes paroles et celles des premiers ministres, de l'Association médicale canadienne et des universités ne sont qu'un écho qui se répercute sans réponse sur les murs de la Chambre. Je dis cela parce que les députés d'en face n'écoutent pas. S'ils écoutaient, ils en auraient les nerfs à vif, parce qu'ils savent qu'en adoptant cette loi qui en lèvera 8 milliards aux services de santé et d'enseignement, ils font au Canada un tort considérable qui passera dans l'histoire.

C'est un drôle de pays que le nôtre quand on pense que d'ici 5 ans, on appauvrira de 8 milliards de dollars les établissements de santé et d'enseignement et qu'au cours de la même période, en raison d'une modification à la Loi de l'impôt sur le revenu, la disposition sur les gains en capital, on donnera 8 milliards de dollars aux Canadiens les plus fortunés. N'est-ce